

ELECTIONS LEGISLATIVES
12 JUIN ET 19 JUIN 2022

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES CANDIDATS

1) le tirage au sort concernant l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage aura lieu le **Vendredi 20 mai 2022 à 18 h 30** à la

Préfecture du Calvados
rue Daniel Huet
14000 CAEN
salle ERIGNAC (1^{er} étage)

2) **Le dépôt des exemplaires de circulaire et bulletin de vote** pour la commission de propagande doit être effectué auprès de son secrétariat sur appel préalable au 02.31.30.63.12 :

- s'agissant du **premier tour**, à compter du lundi 16 mai 2022 et avant 12h le mercredi 25 mai 2022

- s'agissant du **second tour**, à compter de la proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes et avant 18h le mardi 14 juin 2022



S'agissant de la circulaire, vous devez produire un exemplaire en version papier, ainsi que sur support adéquat (type clé USB) un exemplaire dématérialisé et un exemplaire rédigée pour les situations de handicap type FALC dématérialisé également
(art. R.38-1 du code électoral)

3) **Les réunions de la commission de propagande** auront lieu comme suit :

- s'agissant du **premier tour**, le mercredi 25 mai 2022 à 14h en salle POSTEL au cinquième étage de la préfecture du Calvados

- s'agissant du **second tour**, le mardi 14 juin 2022 à 18h45 en salle ERIGNAC au premier étage de la préfecture du Calvados

4) **Le dépôt de vos circulaires et bulletins de vote** doit être effectué après validation par la commission de propagande auprès de l'entreprise :

BRETAGNE ROUTAGE
ZA du Bois de Teillay
35150 JANZE

sur appel préalable au responsable de site Fabrice MAROT 02.99.92.65.16 ou 06.58.59.83.57

- s'agissant du **premier tour**, **impérativement** avant 12h le lundi 30 mai 2022

- s'agissant du **second tour**, **impérativement** avant 12h le mercredi 15 juin 2022